



Réunion du Bureau

6 mai 2022

Participants : L VALETTE - D CANET – MP CANET - P MANGEOLLE – S CLAUDON - L DEMANGE
– L LEMONNIER - G GREGORI – M PETITJEAN (en visio)

Invité : G FORMET

Secrétaire Général

-Notes eFFBB depuis la dernière réunion de Bureau :

- 01/04/2022 : Opération de fidélisation des jeunes arbitres. Le CD88 s'est inscrit dans cette action et va proposer 1 ou 2 jeunes arbitres
- 06/04/2022 : Nouvelle version eMarque : cette version peut être téléchargée. Elle corrige divers bugs et cohabite avec l'ancienne version
- 25/04/2022 : Ouverture de la billetterie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

-Campagne PSF 2022 : 7 clubs vosgiens se sont inscrits dans cette démarche ; Leurs dossiers seront évalués en mai 2022

-AG du CD88 le 18 juin : Conformément aux statuts et après l'en avoir avisé, Daniel FERRY a perdu sa qualité de membre du Comité Directeur. La place vacante sera mise à disposition lors de l'AG 2023

Pôle Formation

- L'Examen d'Arbitre Départemental a réuni 13 candidats à Vittel lors du Tournoi Inter Comités du 15 juin. Les résultats seront prochainement diffusés.
- Gilles GREGORI a participé à une visio organisée par l'Institut Régional de Formation pour évoquer la nouvelle mouture du CQP. Tout n'étant pas encore calé, de prochaines informations seront apportées au Bureau, au Codir et à l'ensemble des clubs.
- Approche mentale. Le CD avait été approché par un organisme de formation à l'approche mentale. Après réflexion, le Président ne souhaite pas y donner suite.
- DLA : Le dernier atelier de ce dispositif se tiendra dès que possible. Il avait été reporté en raison de l'absence du président.

Pôle Compétitions

Commission Sportive :

Depuis le 28 mars et jusqu'à ce jour :

- * 10 Fautes techniques
- * 6 matches perdus par forfait ;
 - 1 en PRF et 1 en DM2
 - 2 matches de jeunes en championnat en U17M et U15M auraient pu être reportés, par proposition de la Commission Sportive, mais les clubs ont refusé
 - et 2 matches en Coupe des Vosges en U15M et en U17M
- * 1 match perdu par pénalité ; (1 joueur brûlé a joué avec l'équipe du niveau inférieur)
- * 2 feuilles incomplètes.

Trésorier

Le Trésorier indique qu'un seul club n'est pas à jour de factures.

La Caisse de Péréquation est pratiquement à jour.

Il reste à régler la facture des licences à la Ligue.

Les comptes seront arrêtés vers le 15 mai pour être prêt pour l'AG du Comité.

Barèmes pour la prochaine saison

- Sur proposition du Président, le bureau valide le gel de la part départementale du prix des licences pour la saison prochaine.
- La FFBB a voté un euro d'augmentation du socle de base.
- La Ligue n'a pas encore communiqué à ce sujet.
- Le CD s'alignera sur les tarifs d'indemnité kilométrique ainsi que sur les indemnités d'arbitrage.

Le Trésorier propose de revoir les frais de forfait en Coupe des Vosges pour la saison prochaine.

Il souhaite anticiper l'arrêt de ses fonctions au prochain mandat et fait un appel pour trouver un Trésorier Adjoint

Le Président
Luc VALETTE



Le Secrétaire Général
Gilles GREGORI

